

## PROVINCE DE QUÉBEC

### VILLE DE SAINTE-CATHERINE

#### LE 8 DÉCEMBRE 2020 – BUDGET 2021

À une séance extraordinaire pour le budget 2021 du conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine, tenue par vidéoconférence, **mardi, le huitième jour du mois de décembre deux mille vingt (2020), à 19h00**, le tout suivant les dispositions voulues par la loi.

Sont présents mesdames les conseillères Isabelle Morin, Julie Rondeau et messieurs les conseillers Michel Béland, Martin Gélinas, Sylvain Bouchard et Michel LeBlanc formant quorum sous la présidence de madame Jocelyne Bates, mairesse. Madame Danielle Chevrette, directrice générale, Me Pascalie Tanguay, directrice des services juridiques et greffière, ainsi que monsieur Serge Courchesne, directeur général adjoint étaient également présents.

#### 327-12-20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Gélinas, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bouchard et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance, tel que soumis

ADOPTÉE

#### 328-12-20 ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Bouchard, appuyé par monsieur le conseiller Michel Béland et il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2021 tel que présenté, au montant total de 31 804 980 \$.

<b>Revenus et affectations</b>	
Taxes municipales	26 735 780 \$
Paiements tenant lieux de taxes	531 960 \$
Autres revenus de sources locales	2 382 230 \$
Transferts	770 320 \$
Affectations - Surplus non-affecté	1 152 690 \$
Affectations - Surplus affecté	232 000 \$
	<b>31 804 980 \$</b>
<b>Dépenses et affectations</b>	
Administration générale	5 173 880 \$
Sécurité publique	5 970 520 \$
Travaux publics	7 851 330 \$
Génie	3 075 920 \$
Aménagement du territoire et développement économique	1 250 380 \$
Sport, culture et vie communautaire	3 589 040 \$
Frais de financement	1 336 200 \$
Remboursement de la dette à long terme et fonds de roulement	3 557 710 \$
	<b>31 804 980 \$</b>

ADOPTÉE

329-12-20

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023**

Il est proposé par la madame la conseillère Julie Rondeau, appuyé par madame la conseillère Isabelle Morin et il est résolu unanimement d'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2021 : 17 825 200 \$, 2022 : 20 412 200 \$ et 2023 : 3 354 800 \$, pour un montant total de 41 592 200 \$.

ADOPTÉE

-----

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC CONCERNANT LE BUDGET**

La période de question prévue au règlement a alors lieu. Monsieur Jean-Serge adresse ses questions.

330-12-20

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel LeBlanc, appuyé par monsieur le conseiller Martin Gélinas et il est résolu unanimement que la séance soit levée à 19h20.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MME JOCELYNE BATES  
MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
ME PASCALIE TANGUAY  
GREFFIÈRE

Je, soussigné, certifie par la présente que la Ville de Sainte-Catherine dispose des crédits suffisants, lorsque requis, pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions adoptées à la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2020.

Ce certificat est émis conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes.

\_\_\_\_\_  
Serge Courchesne, trésorier